

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input type="checkbox"/>	Réglementation
		<input type="checkbox"/>	MCeX

**CIRCULAIRE**  
Le 11 mai 2011

## ERRATUM

### EXIGENCES DE MARGE CONTRAT À TERME MINI SUR L'INDICE S&P/TSX 60 (SXM)

La présente circulaire a pour objet de corriger une erreur qui s'est glissée dans la circulaire no 079-11 émise par Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) le 4 mai 2011 concernant les exigences de marge sur les contrats à terme Mini sur l'indice S&P/TSX 60 (SXM).

La section du tableau de cette circulaire concernant les marges sur contrats à terme mini sur l'indice S&P/TSX 60 aurait dû se lire comme suit :

CONTRATS À TERME	TYPE DE MARGE	ANCIEN TAUX	NOUVEAU TAUX
SXM – Contrat à terme Mini sur l'indice S&P/TSX 60	Spéculateur	N/A	<b>1 525\$</b>
	Contrepartiste	N/A	<b>1 475\$</b>

Cette correction entre en vigueur immédiatement.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Santo Ferraiuolo, analyste de marché, Division de la réglementation, au 514 871-4949, poste 413, ou par courriel à l'adresse [sferraiuolo@m-x.ca](mailto:sferraiuolo@m-x.ca).

Jacques Tanguay  
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 086-2011